

10 mars 1873

Excellence des renseignements qu'elle nous a communiqués à ce sujet. Les données dont nous disposons à l'heure actuelle ne nous permettent pas encore de nous prononcer sur le bien-fondé de la décision du gouvernement. Je n'arrive pas à comprendre comment quelqu'un peut s'engager d'une façon ou d'une autre en acceptant d'adopter ce paragraphe. En ce qui me concerne, je me sens parfaitement libre de critiquer toutes les dispositions de l'Acte qui, à mon avis, seraient incompatibles avec l'intérêt public. J'ai toutefois remarqué, à la lecture de la charte, que le gouvernement avait pris soin de choisir une compagnie tout à fait fiable et qu'il avait, au préalable, obtenu toutes les garanties nécessaires. De fait, les noms des personnes qui dirigent l'entreprise devraient nous inspirer confiance. J'aurais été extrêmement heureux que le nom du sénateur d'en face (l'hon. M. Macpherson) figure également au côté des autres noms mentionnés, pour mener à bien cet important projet d'envergure nationale. Sans ce chemin de fer, l'unité du Canada restera lettre morte, car ce réseau ferroviaire est essentiel à la survie de la Puissance. Si l'on songe un instant au caractère et aux innombrables ressources de ce pays riche et fertile qui est encore une contrée sauvage — et les nombreux renseignements que nous fournissent les voyageurs et autres personnes nous le prouvent — force nous est de constater qu'il faut le rendre accessible le plus tôt possible à tous ceux qui, nombreux, voudront s'y installer. Cet immense territoire est très fertile et jouit d'un climat salubre qui permettrait à des millions de personnes de s'y établir. Si nous tardons à occuper ce territoire précieux, il ne fait aucun doute que les Américains s'en chargeront progressivement à notre place. Si Dieu me prête vie assez longtemps, je pourrai voir les riches produits de l'Orient passer par chez nous en route vers les marchés européens. Je ne crois pas qu'il s'agisse là d'idées utopiques; je pense au contraire que nous devons tâcher d'atteindre cet objectif sans plus tarder. J'aimerais que cette question ne soit teintée d'aucun esprit de parti. Quelles que soient nos vues concernant le personnel de l'administration, nous devrions aborder cette question en tant que Canadiens d'abord, en tant qu'hommes voués au bien-être et à la prospérité de notre pays. (*Bravo!*)

Le point suivant est presque aussi important que le précédent: il s'agit de l'amélioration et de l'extension de notre système de canalisation. Je suis heureux de voir que beaucoup de progrès ont été accomplis à ce chapitre. Toutefois, je trouve malheureux que le discours ait passé sous silence un autre projet très souhaitable, soit l'aménagement du canal Caughnawaga qui, une fois terminé, attirera une grosse part du trafic de l'Ouest. D'aucuns diront que certains projets comme celui de la baie Verte, pourraient être remis à plus tard. Toutefois, nous ne devons pas examiner ces questions d'un point de vue local comme si elles ne touchaient qu'une région ou un secteur en particulier, au contraire, nous devrions mettre de côté nos intérêts régionaux ou provinciaux et considérer plutôt les avantages certains, qui découleront pour le public de la réalisation de ces travaux. Je considère le canal de la baie Verte comme le prolongement naturel de la voie navigable du Saint-Laurent. Un grand nombre de navires emprunteront sans doute cette voie pour atteindre les États de l'est. En ce qui concerne les autres questions abordées dans le discours, je ne veux pas trop m'y attarder. Nous

sommes heureux d'apprendre que l'on déploie tant d'efforts énergiques pour encourager l'immigration. Nous ne pourrons, à défaut d'immigrants, réaliser beaucoup de progrès dans les projets que nous envisageons d'entreprendre. Les nouveaux arrivants établiront aussitôt des exploitations agricoles un peu partout dans la vallée fertile de la Saskatchewan. J'espère aussi que cette rivière éloignée sera ouverte à la navigation, ce qui pourrait être une véritable bénédiction. Je n'ai pas grand-chose à dire au sujet du recensement; c'est un point de détail. Il ne peut vraiment y avoir de divergence d'opinions là-dessus; de plus, je suis très heureux d'apprendre que cet important projet est presque achevé. En ce qui concerne la refonte et la modification des lois, les mesures proposées doivent être approuvées par tous. Je suis certain aussi que l'on s'entend généralement pour dire que certaines modifications doivent être apportées à la loi électorale. Nous avons eu l'occasion de voir comment fonctionne le nouveau système en Ontario et en Grande-Bretagne. Mais, nous avons également vu que même nos tribunaux ne sont pas à l'abri des influences politiques. Je suis convaincu que, quelles que soient les mesures proposées par le gouvernement, elles seront jugées acceptables par l'ensemble de la population. Les autres mesures auxquelles on fait allusion dans le discours doivent également recueillir notre approbation. Je ne peux m'empêcher de dire à quel point il me fait plaisir d'entendre que les finances de la Puissance sont en si bon état. Compte tenu de ces circonstances, nous ne pouvons que partager l'opinion de Son Excellence lorsqu'elle affirme qu'elle a commencé à assumer ses hautes fonctions sous d'heureux auspices, c'est-à-dire — « à un moment où l'avenir du pays semble si prometteur. » — (*Applaudissements.*)

L'hon. M. COCHRANE : Je suis très heureux d'avoir l'occasion d'appuyer l'adresse en réponse au discours. Je tiens cependant à ajouter quelques mots aux propos si éloquentes que nous venons d'entendre. Nous partageons tous, j'en suis certain, l'avis de Son Excellence le Gouverneur-Général en ce qui concerne ce pays. Nous souhaitons tous nous associer à lui pour assurer la prospérité de la Puissance. Les mesures importantes mentionnées dans le discours recevront, j'en suis sûr, toute l'attention de la Chambre. (*Bravo!*)

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST : Je me sens obligé en tant que membre de cette Chambre, de ne pas m'opposer factieusement à l'adoption de ce discours. N'eût été le préambule de l'honorable sénateur, je n'aurais rien trouvé à redire au sujet des observations qu'il a formulées dans sa réponse au discours. Au contraire, je crois qu'il mérite tous nos compliments pour la façon dont il s'est acquitté de sa tâche. Je partage cordialement son avis en ce qui concerne Son Excellence. Comme les questions abordées dans le discours seront examinées à une autre occasion, je n'ai pas l'intention de m'y attarder à l'heure actuelle. Comme l'a dit l'honorable sénateur, nous ne pouvons que nous féliciter de ce que la Puissance a été honorée par la présence du nouveau Gouverneur-Général, qu'un homme si compétent ait été nommé à la tête du gouvernement. En ce qui concerne les mesures décrites dans le discours, nous ne savons pas encore ce qu'elles valent. Nous avons,